

COURRIEL

Montréal, le 13 avril 2018

**Objet : Demande d'accès concernant le 5101 à 5151, rue Buchan, lot : 2 648 713,
Cadastre du Québec, Montréal (Québec)**

Monsieur,

Nous donnons suite à votre demande, reçue le 21 mars dernier, concernant l'objet précité.

Vous trouverez en annexe les documents visés par votre demandé. Il s'agit de :

- Rapport d'inspection du 15 janvier 2003, 2 pages

Vous noterez que dans certains documents, des renseignements ont été masqués en vertu des articles 23, 24, 53 et 54 de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (RLRQ, chapitre A-2.1).

Conformément à l'article 51 de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (RLRQ, chapitre A-2.1), vous pouvez demander la révision de cette décision auprès de la Commission d'accès à l'information. Vous trouverez ci-joint une note explicative concernant l'exercice de ce recours ainsi qu'une copie des articles précités de la Loi.

Si vous désirez des renseignements supplémentaires, vous pouvez vous adresser au soussigné, au numéro 514 873-3636, poste 241.

Veillez agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

...2

Bureau de Montréal
5199, rue Sherbrooke Est, bureau 3860
Montréal (Québec) H1T 3X9
Téléphone : 514 873-3636
Télécopieur : 514 864-0856
Internet : www.mddelcc.gouv.qc.ca

Bureau de Laval
850, boulevard Vanier
Laval (Québec) H7C 2M7
Téléphone : 450 661-2008
Télécopieur : 450 661-2217

Bureau de Lanaudière
100, boulevard Industriel
Repentigny (Québec) J6A 4X6
Téléphone : 450 654-4355
Télécopieur : 450 654-6131

Bureau des Laurentides
300, rue Sicard, bureau 80
Sainte-Thérèse (Québec) J7E 3X5
Téléphone : 450 433-2220
Télécopieur : 450 433-1315

Isabelle Falardeau pour :

M^{me} Nezha Boumchagdidin
Responsable
Loi d'accès aux documents

p. j.

RAPPORT D'INSPECTION

Direction régionale
de Montréal

N/RÉFÉRENCE : 7610-06-01-0387901

DATE DE RÉDACTION : 14 janvier 2003

1. IDENTIFICATION

DATE D'INSPECTION : 14 janvier 2003

INSPECTEUR :

Catherine Gilbert

ACCOMPAGNÉ DE :

LIEU INSPECTÉ

ADRESSE POSTALE (si différente)

Positron Inc.
5101, rue Buchan
Montréal, Québec
H4P 2R9

PLAIGNANT(E) : N/A (✓)

Rencontré

oui ()

non ()

NOM / ADRESSE



PERSONNE(S) RENCONTRÉE(S) :

NOM / FONCTION



art 53-54

(514)

Directeur production

PIÈCE(S) ANNEXÉE(S) :

PHOTO(S) ()

Nombre : ()

CROQUIS ()

PLAN(S) ()

CARTE(S) ()

AUTRE(S) ANNEXE(S) : ()

1.

2.

BUT(S) :

Vérifier la gestion et l'entreposage des matières dangereuses résiduelles.

RAPPORT D'INSPECTION

N/RÉFÉRENCE : 7610-06-01-0387901

DATE DE RÉDACTION : 2003-01-15

2. DESCRIPTION DE L'INSPECTION

Cette compagnie se spécialise dans l'assemblage de composantes électroniques téléphoniques. L'assemblage se fait en soudant les différentes composantes de façon automatisée. Une des machines d'assemblage utilise une pâte à base de plomb qui est réutilisée à l'intérieur du procédé, ce qui ne génère pas de résidus. L'autre machine utilise du plomb en barre et un solvant pour souder les composantes sur les cartes. Ce procédé génère des résidus de plomb (scories) ainsi que des solvants usés. Les scories de plomb sont disposés dans des contenant de 1 gallon et dès qu'un contenant est plein, il éliminé chez art 23-24 Les solvants sont éliminés chez art 23-24 et dans ce cas également, il n'y a pas d'entreposage puisque dès qu'un contenant est plein, la compagnie en dispose. Lors de la présente inspection, le contenant de scories de plomb et le baril de solvant étaient remplis à demi. Comme il n'y a pas d'entreposage, la compagnie n'est pas soumise aux exigences de production du registre trimestriel ni du bilan annuel.

art 53-54 me précise aussi que la compagnie procède au recyclage du papier et du carton ainsi que des cartouches d'imprimantes.

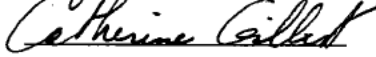
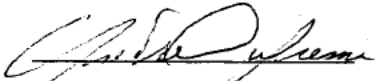
3. CONCLUSION

- ⇒ La gestion des matières dangereuses résiduelles se fait selon les dispositions du Règlement.
- ⇒ La compagnie n'est pas soumise à la production du registre trimestriel ni à celle du bilan annuel.

4. RECOMMANDATION(S)

- Je recommande de fermer ce dossier et de le retirer des listes de production de bilan annuel et d'inspections systématiques.

5. VÉRIFICATION

- RÉDIGÉ PAR :	<u>Catherine Gilbert</u>		2003/01/15
- VÉRIFIÉ PAR :	<u>André Dufresne</u>		03/01/15

COMMENTAIRES DU VÉRIFICATEUR :



Positron Inc.
5101 Buchan Street
Montreal, Quebec, Canada H4P 2R9
Tel.: (514) 345-2238 • Fax: (514) 345-2301
E-mail: sragnauth@positron.qc.ca

SID RAGNAUTH
Director of Manufacturing
and Manufacturing Engineering